



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 29 avril 2019

### L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3 AUX CÔTÉS DES ÉTUDIANTS RÉFUGIÉS

#### L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY S'ENGAGE DANS L'ACCOMPAGNEMENT A LA REPRISE D'UN CURSUS UNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS RÉFUGIÉS

**Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a annoncé vendredi 12 avril plusieurs mesures visant à améliorer l'accueil des étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire, avec le concours du Réseau des Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS).**

Dès la rentrée prochaine, les formations « DU passerelle - Étudiants en exil » seront inscrites au registre des formations éligibles aux aides sociales. Ainsi, les étudiants qui y sont inscrits pourront avoir accès aux bourses sur critères sociaux, au logement étudiant du réseau CROUS, aux aides spécifiques ainsi qu'à la restauration collective, dispositifs dont ils étaient exclus jusqu'à présent.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3, membre actif du réseau MEnS, a largement contribué à l'élaboration du « DU passerelle - Étudiants en exil » qui offre une formation en Français langue étrangère et un accompagnement spécifique aux étudiants réfugiés souhaitant reprendre un cursus universitaire en France.

L'UPVM3 est impliquée de longue date dans l'accueil personnalisé des étudiants réfugiés, notamment au sein de son Institut universitaire d'enseignement du Français langue étrangère (IEFE). Passant d'une dizaine d'étudiants, titulaires d'un diplôme d'études secondaires et ayant un projet universitaire inscrits en septembre 2015, à près d'une soixantaine d'étudiants en 2018-2019, l'IEFE contribue à leur insertion universitaire en France.

Ces étudiants valident ainsi un Diplôme Universitaire d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Dans ce cursus, une attention particulière est également portée aux connaissances et compétences interculturelles avec des séminaires complémentaires animés par des enseignants-chercheurs de différents champs disciplinaires : histoire, géographie, psychologie, arts, etc.

Cette formation (uniquement à partir du niveau B2 requis pour l'entrée à l'université) a constitué la base de travail pour la création du « DU passerelle - Étudiants en exil » qui sera mis en place en septembre prochain dans plusieurs universités françaises, dont l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Plusieurs étudiants réfugiés inscrits à l'IEFE se sont distingués en participant à des événements culturels (1er prix d'un Concours photo organisé par l'UPVM3 sur le thème « Rencontre(s) ») ou sportifs (Marathon de Montpellier), signe d'un désir de reprendre le cours de leur vie de jeunes adultes tournés vers l'avenir.

Par ailleurs l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a accueilli un universitaire syrien en exil en 2017, et prévoit l'accueil d'une universitaire vénézuélienne en 2019, dans le cadre du programme PAUSE (Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil) créé en janvier 2017 et piloté par le Collège de France, qui permet de co-financer l'accueil d'enseignants-chercheurs en danger dans leur pays d'origine.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3, ouverte sur le monde et soucieuse de la dimension éthique de ses activités, est engagée socialement, y compris dans sa dimension internationale.

**Université Paul-Valéry  
Montpellier 3**

Route de Mende  
34199 Montpellier Cedex 5

#### **CONTACTS PRESSE**

**Fabrice CHOMARAT**

Directeur de la communication  
04 67 14 22 74

[fabrice.chomarat@univ-montp3.fr](mailto:fabrice.chomarat@univ-montp3.fr)

**Sophie MORTREUIL**

Chargée de communication  
04 67 14 21.41

[sophie.mortreuil@univ-montp3.fr](mailto:sophie.mortreuil@univ-montp3.fr)